

ÉLECTIONS DES ÉLUS C.A.P. POUR LE MANDAT 2019-2022

Le Syndicat Solidarité NC qui a 5 ans d'ancienneté, **est à présent bien implanté** dans les différentes institutions, collectivités et établissements publics de la Nouvelle-Calédonie.

Solidarité NC, grâce au **dynamisme** et à la **détermination de ses équipes**, fait à présent parti du paysage syndical Calédonien. Le syndicat s'attache à **défendre des valeurs fortes en mettant l'humain au centre de ses actions.**

Madame, Monsieur, chers collègues,

Du 12 août au 20 septembre 2019, vous serez plus de 9000 fonctionnaires des fonctions publiques de la Nouvelle Calédonie et des communes à élire vos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Les futurs représentants en CAP seront élus pour un mandat de 3 ans (2019-2022).

Le rôle de cette instance est de se prononcer sur toutes questions individuelles relatives à votre carrière :

- Avancement.
- Promotion au choix.
- Titularisations.
- Accident de service.
- Maladie professionnelle.
- Conseil de discipline.

Les représentants élus en CAP se doivent d'être les « avocats » en charge de la défense des droits des fonctionnaires.

NOS CANDIDATS S'ENGAGENT A AGIR AVEC INTÉGRITÉ, INDÉPENDANCE ET DÉTERMINATION SYNDICALE :

Protection et promotion de l'emploi local dans la fonction publique :

AGIR sur les lois de Pays pour nos fonctionnaires et pour l'avenir.

Opacité des décisions administratives :

RESPECT des procédures de recrutement.

Définir de nouveaux statuts :

STATUT des policiers municipaux.

STATUT des sapeurs-pompiers.

Carrière des agents :

MONTÉE en compétence des agents par des formations et de l'accompagnement.

Retrouvez nos actions :

www.solidaritenc.com et sur notre page Facebook Solidarité NC.

**VOTEZ et FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOLIDARITE NC
REPARTIS DANS 20 CAP de la Fonction Publique.**